

Epreuve facultative EF1 (seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte)

Langue vivante étrangère C

Epreuve orale Durée : 20 minutes préparation : 20 minutes

Entretien en langue étrangère à partir d'un ou de plusieurs documents (texte, document audio ou vidéo) en relation avec le domaine professionnel.

La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente des langues vivantes étrangères obligatoires.